

## 7<sup>ème</sup> EDITION

### Concours national du club EEA « Mon projet en 5 minutes »

#### Edition 2022

#### PRESENTATION GENERALE

Dans le cadre de ses activités d'animations, le Club EEA propose un concours national destiné à l'ensemble des établissements académiques.

Ce concours a pour vocation de valoriser et récompenser des projets étudiants dans les domaines de « l'Électronique », « l'Électrotechnique », « l'Automatique » « du génie industriel », du « Signal et de l'Image » et du « Génie Industriel ». Ce projet peut faire l'objet d'un projet appartenant au cursus suivi ou d'une initiative hors formation initiale.

Le concours « Mon projet en 5 minutes » permet à des étudiants de tout niveau de présenter un projet effectué durant leur cursus à travers une vidéo.

Ce concours est organisé en plusieurs temps :

- une sélection préalable des vidéos réceptionnées accompagnées de 2 pages introductives de la formation et du projet proposé.
- une finale nationale où les projets finalistes retenus sont présentés oralement devant un jury.

Ce concours offre l'occasion aux participants de présenter leurs travaux à la communauté et également de promouvoir une formation.

#### DATES A RETENIR

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| • Ouverture du concours                              | <b>01 novembre 2021</b> |
| • Pré-inscription (envoi du descriptif) avant le ... | <b>21 Mars 2022</b>     |
| • Réception des vidéos avant le ...                  | <b>06 Mai 2022</b>      |
| • Notification des finalistes retenus                | <b>20 Mai 2022</b>      |
| • Finale et restitution du concours                  | <b>23 Juin 2022</b>     |
|  | <b>(Angers)</b>         |

#### PRIX/RECOMPENSES

Le Club EEA récompensera lors de la finale nationale le meilleur projet/vidéo par un prix d'une valeur de 500 euros par catégories.

#### ENGAGEMENTS

L'engagement au concours est gratuit. L'établissement engageant une équipe autorise le Club EEA à diffuser les vidéos proposées comme bon lui semble. Par ailleurs, seules les équipes ayant un représentant lors de la phase finale pourront recevoir un prix.

## **CRITERES D'ADMISSIBILITE**

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Avoir réalisé ce projet en tant qu'étudiant ;
- Avoir ou être inscrit dans un diplôme d'une des 2 catégories : « BAC +2 à BAC +3 » ou « BAC +4 à BAC +5 et plus »
- Valider la participation par un enseignant référent ;
- Respecter les différentes dates de livrables ;
- Pour les finalistes, avoir un représentant de l'équipe présent lors de la remise des prix ;
- Le concours est ouvert aux projets étudiants de l'année 2021-2022 mais également à ceux de l'année 2020-2021.

## **REGLEMENTS**

### ***ART 1 - OBJET***

« Mon projet en 5 minutes » a pour objet la réalisation d'une vidéo présentant un projet en relation avec les domaines de l'automatique, l'automatisme, l'informatique industrielle, la productique, la robotique, l'électronique, l'énergie électrique, le traitement du signal et de l'image, le génie industriel. Cette vidéo doit mettre en avant la démarche et le travail effectués par des étudiants. Ce projet peut faire l'objet d'un projet appartenant au cursus suivi ou d'une initiative hors formation initiale.

### ***ART 2 - PARTICIPANTS***

Ce concours est ouvert aux étudiants des IUT, Facultés des sciences et Grandes Ecoles francophones et de manière générale aux étudiants suivant des études supérieures à caractère scientifique et/ou technologique.

### ***ART 3 - PHASES DU CONCOURS***

Le concours fait l'objet d'une phase d'inscription, d'une phase de réalisation, d'une phase de sélection, d'une phase de présentation des projets finalistes et d'une phase de restitution.

### ***ART 4 - EQUIPE ET RESPONSABILITES***

Les candidats forment une équipe comprenant un chef de projet étudiant et un référent enseignant (correspondant avec le Comité d'Organisation du concours) du début jusqu'à la fin du concours. La composition de l'équipe pourra cependant évoluer en nombre pendant toute la durée du concours. Le référent assurera le respect du règlement du concours par l'équipe. Un même établissement pourra inscrire plusieurs équipes à la condition que chacune ait son propre chef de projet étudiant.

## **ART 5 - PHASE D'INSCRIPTION ET DE REALISATION**

1. L'inscription des équipes sera effectuée par courriel adressé aux deux organisateurs :

pascale.marange@univ-lorraine.fr  
pascal.vrignat@univ-orleans.fr

1. en renseignant un chef de projet, un référent et la composition de l'équipe.
2. Une pré-inscription sera demandée aux équipes. Chaque équipe devra envoyer par mail un descriptif de **2 pages** de la formation suivie et du projet proposé. Ce descriptif est à retourner avant le **21 mars 2022**. Le descriptif devra être envoyé au format .pdf.
3. Pour être sélectionnée, l'équipe devra envoyer la **vidéo de 5 minutes** du projet réalisé (ou un lien de téléchargement) **avant le 06 mai 2022**. Le format de la vidéo pourra être en .avi, .mp4 ou .wmv.
4. Les vidéos proposées devront répondre aux exigences de droits d'auteur. Toutes insertions d'image, de photo et de séquence musicale soumises à droit d'auteur devront présenter les attestations d'utilisation obligatoire.
5. Les différents supports déposés notamment la vidéo seront placés sur la chaine Youtube :  
<https://www.youtube.com/channel/UCX1YDCI3MRAof21qBCc9A8A>  
Les auteurs s'engagent à ne pas limiter cet accès (propriété intellectuelle).

## **ART 6 - PHASE DE SELECTION**

A la réception des propositions, le jury composé d'industriels et d'universitaires se concertera pour l'évaluation et la sélection des projets finalistes. Ce jury est libre du choix du nombre de finalistes.

Une notification de sélection ou de non sélection sera retournée à chaque participant au plus tard 15 jours avant la finale.

## **ART 7 - PHASE DE PRESENTATION DES PROJETS FINALISTES**

Les projets sélectionnés devront être présentés devant jury composé d'industriels et d'universitaires, lors d'une grande finale courant juin 2022.

Chaque équipe disposera alors de **15 minutes** pour présenter oralement son travail sous format .ppt ou .pdf avant de diffuser leur vidéo au jury. A la suite de cette présentation, chaque équipe répondra aux questions du jury.

L'ordre de passage de chaque équipe sera précisé auparavant selon un tirage aléatoire. Il incombe aux organisateurs de fournir le matériel informatique adéquat à cette phase.

## **ART 8 - PHASE DE RESTITUTION**

A l'issue de la présentation des projets finalistes, le jury se réunira pour établir un classement du concours. Il annoncera alors les résultats publiquement le jour

même aux candidats. L'ensemble des finalistes présents recevra une récompense. L'équipe ayant gagné le concours se verra décerner le diplôme du meilleur projet par la présidente du club EEA (ou son représentant). Les récompenses s'élèvent à 500 euros, ainsi que des goodies offerts par les différents partenaires.

### **CRITERES D'EVALUATION**

Pour les équipes éligibles, les critères suivants seront utilisés pour sélectionner les projets pour la phase finale :

- Pour la vidéo de 5 minutes
  - Fond : présentation du sujet du projet, de la solution proposée, de la démarche de projet mise en place
  - Forme : respect du temps, qualité du scénario, qualité de la vidéo, vulgarisation, originalité
- Pour le descriptif :
  - Fond : présentation du projet, présentation de l'équipe
  - Forme : qualité rédactionnelle

Lors de la phase de présentation des projets, le jury prendra en compte les critères suivants :

- Pour la présentation :
  - Fond : présentation du sujet du projet, de la solution proposée, de la démarche de projet mise en place, des compétences acquises lors du projet
  - Forme : qualité des supports, qualité de l'oral
- Pour les réponses aux questions :
  - Pertinence et qualité de l'argumentation
  - Dynamisme et aisance des étudiants

Le classement des projets se fera sur la base des évaluations obtenues lors de la phase de sélection et celles obtenues lors de la présentation.

Le jury pour cette 7<sup>ème</sup> édition est composé comme suit et peut se prononcer si au moins cinq membres sont présents :

- Présidente/Président du club EEA : Président du jury
- Président de la commission enseignant : Vice-président du jury
- Secrétaire de la commission enseignant : Assesseur
- Deux organisateurs du concours
- Quatre présidents de section (Automatique, Electronique, Electrotechnique, Signal et image)
- Plus de deux représentants du monde industriel

Des invités peuvent être ajoutés par la présidence du club EEA.

# Concours National



7<sup>ème</sup> Edition - 2022  
BAC +1 à BAC +5

Prix du meilleur projet  
**500€**



facebook

LinkedIn

Contacts  
pascale.marange@univ-lorraine.fr  
pascal.vrignat@univ-orleans.fr